

ANNEXE 2 : PROJETS EMBLEMATIQUES SUR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Feminist Opportunities Now (CZZ3195) : appel à projets porté par le FSOF, octroyé en décembre 2021 pour un montant de 14M€ sur la période de 2022 à 2026, à être géré par un consortium d'organisations (IPPF-ARO : chef de file, Médecins du Monde-France, Empower'Her, FIDH et CREA). Le but de ce projet est de financer les associations féministes luttant contre les violences basées sur le genre, tout en développant des connaissances et le plaidoyer autour de ce sujet, dans les pays suivants : Bangladesh, Burkina Faso, Colombie, Côte d'Ivoire, Guinée, Ethiopie, Kenya, Mali, Mexique et Sri Lanka.

Femmes, Paix et Sécurité (CZZ3244) constitue un autre appel à projet très ambitieux proposé dans le cadre du FSOF, ayant un budget de 10 millions d'euros pour 3 ans (2023-2026). Partagé en trois lots différents, chacun correspondant à une région (Sahel, Afrique Centrale et Moyen-Orient), son but est de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en contexte de crise et de conflit, afin d'appliquer les résolutions onusiennes pour combattre le viol comme arme de guerre. Au total 10 pays seront bénéficiés : Burkina Faso, Cameroun, Irak, Jordanie, Liban, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Territoires Palestiniens et Tchad.

Programme sur des politiques publiques territoriales de lutte contre les violences faites aux femmes : 2,5M€ au Comores, en Palestine, au Vietnam et en Guinée, pour le développement de politiques territoriales de lutte contre les violences basées sur le genre, dont la création d'observatoires pilotes inspirés de celui du Département de la Seine St Denis, comprenant des actions sensibilisation vers le grand public et de prévention des comportements sexistes et violents auprès d'adolescent.e.s.

FISONG – Lutter contre les violences gynécologiques et obstétricales (CGN 1359), en Guinée, est aussi un projet emblématique qui souligne l'implication de l'AFD sur une thématique peu explorée. Comptant un montant de 1,13 millions d'euros sur 3 ans (2022-2025), avec la gouvernance d'Equipop et le partenariat d'AMREF et de l'ONG Cellule de Recherche en Santé de la reproduction en Guinée, sa finalité est d'appuyer l'émergence et le développement de projets et de pratiques visant à promouvoir les soins bien traitants et respectueux afin de réduire les violences gynécologiques et obstétricales. Plus largement, cette FISONG financera des projets qui lutteront durablement contre les facteurs favorisant la survenue de ces violences physiques et psychologiques pouvant être subies par les femmes aux différents stades de leur vie.

NENGO (CCF1196) : prise en charge holistique des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre en République Centrafricaine (RCA). 10,2M€ versés par l'AFD, associé à 1,2M€ versé par la Fondation Pierre Fabré, pour une période de 5 ans (2020-2025). Suite à une première phase initiée en 2019 par l'AFD, correspondant à la mise en place du centre de prise en charge des victimes, la nouvelle phase poursuit les mêmes objectifs en garantissant l'accès à des soins holistiques de qualité, selon un parcours coordonné, accompagné et complet, via la mise en place d'un « guichet unique » localisé au sein du Centre hospitalier universitaire de l'amitié sino-centrafricaine (CHUASC) et de l'Association des femmes juristes de Centrafrique (AFJC) à Bangui. Elle comporte également un objectif transversal de prévention des violences sexuelles dans le pays.

Amélioration des conditions de vie des femmes et filles dans les régions du Guéra et du Wadi-Fira » a débuté Au Tchad en 2020, avec 5M€. L'objectif du projet était d'améliorer l'autonomisation sociale des femmes tchadiennes par un meilleur accès aux services de la santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, de la planification familiale (SRMNIA/PF) et par la prise en compte des violences basées sur le genre. A travers la promotion de la demande des services, mais également l'amélioration de l'accès, la qualité et l'utilisation, le programme ciblait directement 79 000 personnes, y compris des personnes réfugiées.

Renforcer la résilience des femmes victimes de violences : projet multi-pays en Afrique, a été mis en œuvre en 2018, avec un budget de 800 000 euros, dont 375 000 versés par l'AFD, visant contribuer à soutenir des initiatives locales pour l'insertion sociale et économique des femmes victimes de violences de genre en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie grâce à la prévention en amont des violences, la mise en place des dispositifs d'accueil des femmes et l'accompagnement à leur insertion.

Projet ESCALE (Prévenir l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme sur l'île de Madagascar » (CMG1572) : 410k€ sur trois ans, à partir de 2018, pour renforcer la prévention des situations d'exploitation sexuelle, l'identification et la réhabilitation des enfants victimes ainsi que la condamnation des abuseurs, en étroite collaboration avec le gouvernement, les autorités locales, les réseaux de protection de l'enfance ainsi que la société civile, les acteurs communautaires et les enfants eux-mêmes. En travaillant sur la perception de la prostitution et des violences faites aux femmes et aux filles auprès des hommes, des jeunes et des médias, le projet vise à faire baisser la demande de prostitution avec des mineurs. Le projet prévoit également une amélioration des prises en charge des enfants victimes de traumatisme grâce à la participation au projet d'acteurs de prise en charge, à Tananarive et en province.

Campagne de sensibilisation multicanal (affiches en ville et stations, réseaux sociaux, spots radio et vidéo, interviews presse) contre les violences faites aux femmes dans les transports en commun a été réalisée dans le cadre du projet « **Aménagement de la Boucle Centrale du métro léger de Tunis et d'amélioration des conditions d'intermodalité dans le pôle d'échanges de la Place de Barcelone** » (CTN1205), en 2021. Bénéficiaire d'un budget final de 37 000 euros, la campagne a été diffusée pendant un mois et demi, du 25 novembre au 31 décembre 2021.

Répondre aux conséquences de la COVID-19 sur les relations femmes-hommes dans les Andes : en partenariat avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID), a pour objectif de soutenir les Mécanismes de Promotion de la Femme (MPM) de trois pays (Equateur, Bolivie et Pérou) qui visent à promouvoir les innovations technologiques pour renforcer la prise en charge et la prévention des violences basées sur le genre (notamment dans le contexte de la crise COVID-19), sensibiliser aux masculinités saines et favoriser l'autonomisation des femmes. Le projet a débuté en 2020 pour une durée de 36 mois avec un budget de 200 000 euros.

EUROsociAL+ : programme de 8M€ pour la période 2016-2021 et qui vise 19 pays hispanophones. Vise à renforcer la cohésion sociale en Amérique Latine à travers l'échange de bonnes pratiques entre administrations latino-américaines et européennes. Le volet genre du programme possédait quatre lignes de travail autour de l'autonomie physique, l'autonomie économique, l'autonomie politique et la transversalisation du genre aux politiques publiques. Concernant l'autonomie physique, des outils régionaux de lutte contre les féminicides ont été promus. D'autres actions pour la santé sexuelle et reproductive et la promotion de nouveaux modèles de masculinités ont participé à cet axe.

Taller Abierto (CCO1084) : deuxième phase de 270k€ de 2020 à 2023, vise à accompagner la mobilisation des enfants, des jeunes et des femmes pour leurs droits, la non-violence et le développement d'alternatives communautaires et culturelles à Buenaventura. Durant la première phase du projet, les enfants, les jeunes et les femmes ont développé leur leadership et se sont organisés au sein de « groupes ». Cette fois dans un souci de pérennité, il s'agit de consolider ces processus organisationnels et leur leadership. En outre, le projet cherche à renforcer le travail entamé avec les institutions éducatives, les familles et les communautés afin que ces structures deviennent des environnements plus protecteurs pour les enfants, les jeunes et les femmes face aux violations de droits qu'ils et elles subissent. La perspective genre est transversale à l'ensemble du projet, lequel prévoit des ateliers de sensibilisation sur les enjeux de genre ; des rencontres et échanges sur la promotion de masculinités non-violentes ; et des actions de communication et de plaidoyer auprès des institutions européennes sur la thématique de l'éradication de la violence de genre et des féminicides en Amérique Latine en général, et à Buenaventura en particulier.

Renforcer la capacité de la société civile à assurer la protection des femmes en danger ou victimes de violences conjugales en Asie Centrale (Kirghizistan, Ouzbekistan, Tadjikistan) » (CZZ3177) : 800k€ pour 36 mois, visant à protéger les femmes d'Asie centrale qui risquent d'être victimes ou ont été victimes de violences sexistes. Il permet de former des plateformes locales de la société civile destinées à surveiller la mise en œuvre des lois et à signaler les violations des droits des femmes. Il apporte également son appui aux OSC dans leur plaidoyer en faveur de politiques locales luttant contre la violence domestique. Il appuie et forme les principales institutions et associations pour leur permettre de fournir des services complets, conformes aux normes internationales de qualité, comprenant des soins médicaux, un soutien psychologique et psychosocial, une aide juridique et un accompagnement vers l'autonomisation économique pour les victimes et les personnes à risque.

Lutte contre les violences sexuelles faites aux mineurs – protection, soin et réinsertion de jeunes filles victimes de violences sexuelles aux Philippines - Phase 2 » (CPH1049) : phase 2 - 1,6M€ en faveur des filles et jeunes femmes victimes de violences sexuelles âgées de 5 à 24 ans. L'approche intégrée et transversale de lutte contre les violences sexuelles développée prévoit un accompagnement individuel et qualitatif des jeunes filles sur le long

terme : accueil au sein de maisons d'accueil, accompagnement dans la reconstruction personnelle puis vers l'autonomie, réintégration au sein des communautés et insertion professionnelle. Il est prévu également un programme de soutien à l'éducation et au développement communautaire, afin de les sensibiliser et former à la promotion des droits de l'enfant.